



**Global Compact
Communication On Progress 2018**

A PROPOS DE CE RAPPORT

Cette Communication On Progress présente les priorités et pratiques de la société ID2 en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Elle décrit nos enjeux et mises en œuvre pour y répondre ainsi que nos progrès accomplis .

Message de Stéphane CORDIER,
Directeur Général Délégué



Le respect de l'humain notre priorité chez ID2, passe aussi par le respect de l'environnement, c'est une conviction forte, notre culture d'entreprise. Nous nous sentons de plus en plus concernés par l'importance d'adopter un comportement écoresponsable, notamment avec la croissance d'ID2 qui entraîne une progression de nos consommations énergétiques.

Depuis 2008, nous adhérons au Pacte Mondial des Nations Unies, le *Global Compact France*. Les principes correspondent aux valeurs d'ID2, notamment ceux liés aux conditions de travail et à l'environnement.

Afin de mesurer nos progrès, nous faisons appel à la société ECOVADIS, experte en Responsabilité Sociale des Entreprises. Nos efforts ont porté leurs fruits puisqu'en 2018, l'engagement d'ID2 en matière de RSE est qualifié « Avancé » avec une progression de sa notation à 71/100 ce qui nous situe dans le top 1% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.

Je vous invite à prendre connaissance de nos actions réalisées et des résultats obtenus par le biais de ce rapport.

Dans ce rapport :

Présentation d'ID2	3
ID2 en chiffres	4
Notre engagement au Global Compact	6
Notre notation ECOVADIS	7
Droits de l'Homme	8
Normes Internationales du Travail	9
Environnement	14
Ethique	19



« *Le talent au cœur des infrastructures* »

ID2, avec plus de 20 années d'expérience, est une ESN qui fournit des services informatiques dans les domaines de l'infrastructure.

Nos métiers historiques sont issus principalement du support et de l'exploitation.

Pour répondre aux besoins de nos clients en terme de contrôle de leurs coûts, de réorganisation et de consolidation de leur expertise, ID2 propose des offres de conseil, de centres de services, des forfaits et/ou des assistances techniques sur site ou externalisés.

Notre force est d'être en mesure d'accompagner nos clients dans leur évolution notamment vers la transformation numérique, avec toute l'expertise, la proximité et la réactivité d'une structure à taille humaine .

NOS VALEURS



Expertise



Accompagnement



Ecoute



Intégrité



Engagement

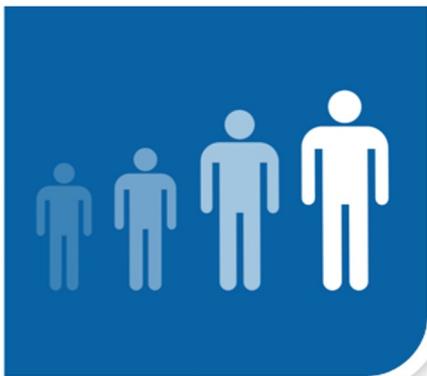
Le Groupe ID2 en quelques chiffres

EFFECTIF

2018

220

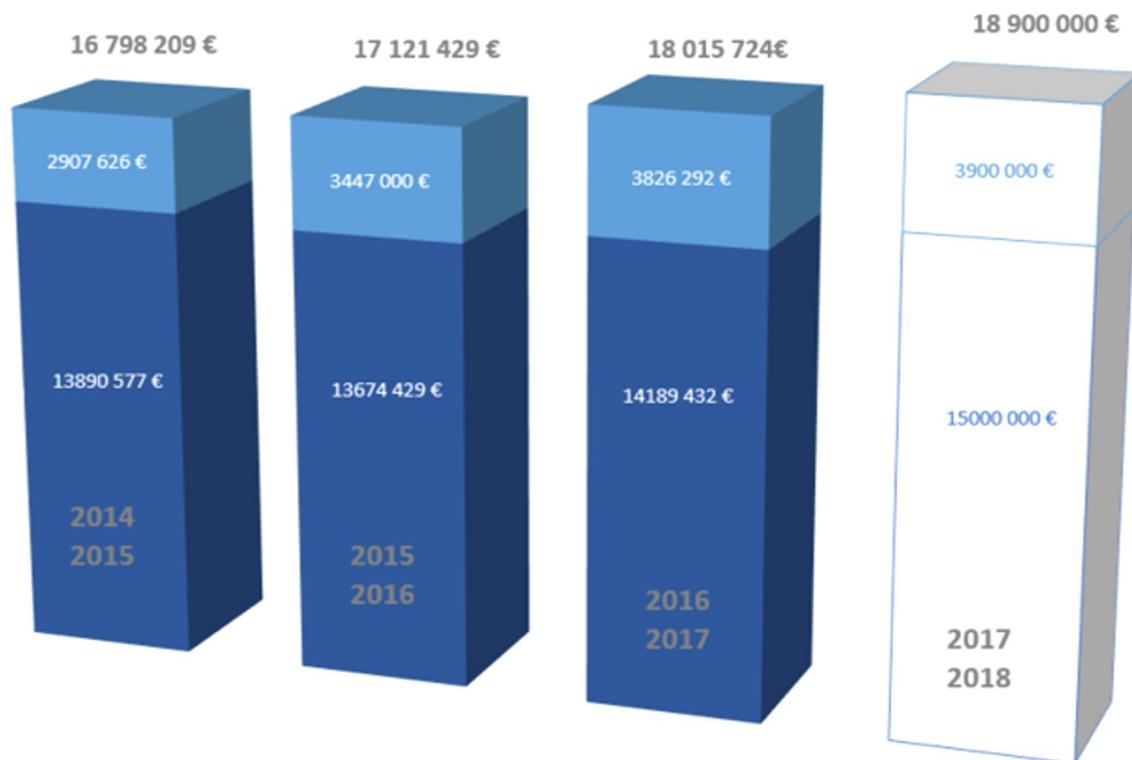
COLLABORATEURS



COUVERTURE GEOGRAPHIQUE



CHIFFRE D'AFFAIRES



Notre vision à 3 ans

Au cœur d'une stratégie d'entreprise basée sur les valeurs humaines, les femmes et les hommes d'ID2 s'engagent.

L'objectif pour 2020 est de constituer une équipe de 300 talents au service de la transformation numérique des grands comptes et des ETI afin d'assurer une forte croissance de l'entreprise.



Notre engagement au Global Compact

Depuis le 1er mai 2008, nous sommes adhérents au Pacte Mondial des Nations Unies, celui-ci étant important au regard des valeurs de notre entreprise. Cette année, nous renouvelons notre engagement à appliquer et faire respecter les 10 principes dans les domaines des **droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.**

Dans cette optique nous nous engageons à communiquer chaque année les progrès, actions et résultats en matière d'application des 10 principes du pacte mondial (COP). Notre COP est publiée annuellement à date anniversaire de notre adhésion, en conformité avec les directives pour la communication sur le progrès et disponible sur le site du Global Compact



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'ex-

Notre notation ECOVADIS

EcoVadis gère la première plateforme collaborative offrant des évaluations de la performance développement durable des fournisseurs pour les chaînes d'approvisionnement mondiales.

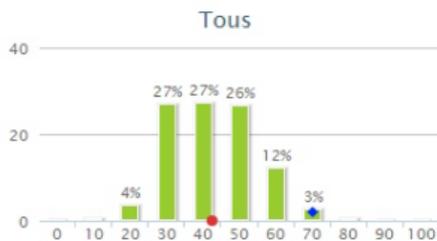
Sa méthodologie repose sur 21 critères et 4 thèmes (Environnement, Conditions de travail équitables, Éthique des affaires, et Chaîne d'approvisionnement).



ID2 SA
France

April 2018

Répartition des scores



ID2 SA comparé à l'ensemble de tous les fournisseurs évalués par EcoVadis.

Moyenne: 42.4 ID2 SA: 71

- ✓ **Environnement:** ID2 SA se situe dans le **TOP 17 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Social:** ID2 SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Éthique des Affaires:** ID2 SA se situe dans le **TOP 5 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Achats Responsables :** ID2 SA se situe dans le **TOP 7 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Global:** ID2 SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Global:** ID2 SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.

ecoVadis
SUSTAINABLE SUPPLY MANAGEMENT
Corporate Social Responsibility (CSR)

ID2 SA
has been granted a
Gold Recognition Level
Based on their EcoVadis CSR rating
April 2018

2018
CSR Rating
GOLD
ecoVadis

Valid until : April 2019

EcoVadis® is a registered trademark- Document subject to license rights

Droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Dans le respect de la législation française, ID2 s'engage au respect des droits de l'homme et au principes de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen

ID2 est sensibilisée mais n'est pas réellement impactée par des difficultés à les faire appliquer dans son secteur d'activité. Pour autant, l'objectif pour 2017 était de conserver les conditions de travail de l'an passé, évaluées par ECOVADIS sur le critère Social à une note de 70/100.

Mise en œuvre

Les Directions Générales et des Ressources Humaines restent très vigilantes et en veille permanente sur le respect des droits de l'Homme.

Si cela devait s'avérer nécessaire, les actions rectificatives seraient engagées.

Mesure des résultats

Notre objectif a été atteint et même dépassé puisque :

ID2 a obtenu la **note ECOVADIS de 80/100** pour l'évaluation sociale. ID2 se situe à ce jour dans le « **TOP 6%** » des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.

Aucune violation de ce principe n'a été constatée cette année.

Objectif	Résultat
Ecovadis 70/100	Ecovadis 80/100 

Normes internationales du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Nous attachons une importance particulière à ce principe car notre activité est basée sur des prestations intellectuelles. Nous avons mis en place une politique orientée sur l'épanouissement et l'évolution de nos salariés. Nos objectifs pour 2017 étaient de conserver le niveau des conditions de travail de l'année passée, évalué par ECOVADIS sur le critère Social à une note de 70/100 et aussi de maintenir nos efforts en matière de formation et d'évolution professionnelle. Lors de l'évaluation de 2018, ID2 a surpassé sa note ECOVADIS à 80/100 pour l'évaluation sociale.

Le processus de recrutement chez ID2

Consciente que ses collaborateurs constituent sa valeur ajoutée, ID2 a mis au point une politique de recrutement réfléchi, qui lui garantit de bénéficier des compétences techniques et humaines nécessaires à son succès. Nous recrutons nos collaborateurs indépendamment de leur âge, leur origine, leur religion.

Parmi les 250 collaborateurs ID2, nous comptons 17 femmes. C'est pour accroître ce nombre déjà peu nombreux dans la profession que nous tenons à promouvoir l'égalité homme femme grâce à notre plan d'action. ID2 dispose d'un accord sur ce thème et a défini un plan d'action afin de veiller à respecter ce principe.

Depuis 2010, ID2 est signataire de **la Charte de la diversité** et s'engage aux côtés de 3685 autres entreprises à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de notre organisation. Notre conviction est que la diversité constitue pour notre entreprise un enjeu économique. En la plaçant au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir sur notre créativité et sur notre compétitivité.

Nous mettons en œuvre les actions suivantes :

- ✦ Changement, objectivation et innovation dans le recrutement et les process RH : par exemple, la mise en place du CV anonyme
- ✦ Transparence et communication à l'externe (dans le rapport de développement durable, sur le site du recrutement en ligne)



Favoriser l'intégration de travailleurs handicapés

ID2 est partenaire d'ATIMIC, une Entreprise Adaptée spécialisée dans les services en ingénierie informatique



L'intégration des collaborateurs

L'accueil de nos salariés est une étape essentielle dans leur intégration au sein d'ID2 par le biais notamment des entretiens d'intégration. Ce premier bilan est effectué à l'issue de la période d'essai, en présence du chargé de recrutement et du Responsable ID2, pour faire le point sur les premiers mois au sein d'ID2 et sur le déroulement de la mission.

Le suivi des collaborateurs

ID2 a mis en place, avec sa Directrice des Ressources Humaines, des entretiens annuels individuels et des entretiens professionnels pour chaque salarié, permettant de faire un bilan sur l'année écoulée, d'évaluer les compétences et l'atteinte des objectifs. Ils permettent de faire le point et d'échanger sur les aspirations en matière de formation et d'évolution de poste.

La formation

Dans le cadre des évolutions de carrières, nous définissons des plans de formations adaptés pour chaque salarié. Les collaborateurs ont également à leur disposition l'outil Certexam afin de préparer leurs certifications. Ils peuvent également, s'ils le souhaitent, s'auto-former par le biais de la plateforme de e-learning Alphorm.

Un bilan annuel est présenté à l'ensemble des salariés ainsi qu'aux délégués du personnel. Notre objectif est de permettre à l'ensemble de nos salariés, non seulement de maintenir leur technicité, mais aussi de progresser et d'évoluer dans leur métier.

En 2017, ID2 a engagé 150 actions de formation, ce qui représente un volume global de 1035 jours de formations. Un effort supplémentaire a été réalisé par rapport à l'an dernier et l'objectif est donc atteint. Le coût global de la formation pour ID2 représente plus de 2 % de la masse salariale brute annuelle soit presque le double de l'obligation légale de 1,1%.

Cela a permis à 45 collaborateurs d'obtenir des certifications techniques éditeurs à l'issue avec un taux de réussite aux examens de plus de 60 % soit 15% de plus que l'an dernier.

Ces formations ont permis à 4 collaborateurs de réaliser des mutations internes d'un métier à un autre.

ID2 a augmenté sa note ECOVADIS de 80/100 pour l'évaluation sociale.

Objectif	Résultat
Ecovadis 70/100	Ecovadis 80/100 

Les évènements internes

Tout au long de l'année, nous organisons différents évènements/soirées qui vous permettent de rencontrer les collaborateurs ID2 et d'échanger avec la Direction d'ID2 dans un cadre convivial :

- **Soirée ludique d'été** en juin : Les collaborateurs d'ID2 sont invités à participer à une activité sportive ou culturelle suivie d'un repas convivial.
- **Soirée annuelle d'information** dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice fiscal : Les collaborateurs d'ID2 sont conviés à une présentation de la situation de l'entreprise (financière, sociale, technologique) avant d'échanger autour d'un cocktail.
- **Soirée de fin d'année** : Les collaborateurs d'ID2 et leurs conjoints sont conviés au repas de fin d'année dans un cadre prestigieux, à Paris ou en Ile-De-France.
- **Arbre de Noël** : Les collaborateurs d'ID2, leurs conjoints et enfants sont conviés à un goûter autour d'animations pour les enfants.
- **Soirées à thème** : Par groupe de 10 personnes au maximum, qui traitent d'un sujet technique sous l'égide d'un collaborateur expert ou de nos équipes techniques.



Soirée de fin d'année 2017 à la Tour Eiffel

Mécénat

Depuis la création d'ID2, l'Humain est au cœur des préoccupations de nos dirigeants et c'est tout naturellement qu'ils ont souhaité s'impliquer dans des actions sociales.

En adéquation avec nos valeurs qui sont notamment l'accompagnement et la proximité, ID2 s'engage auprès des associations Badaboum et les Chevaliers du Ciel (opération Rêves de Gosses).



Badaboum

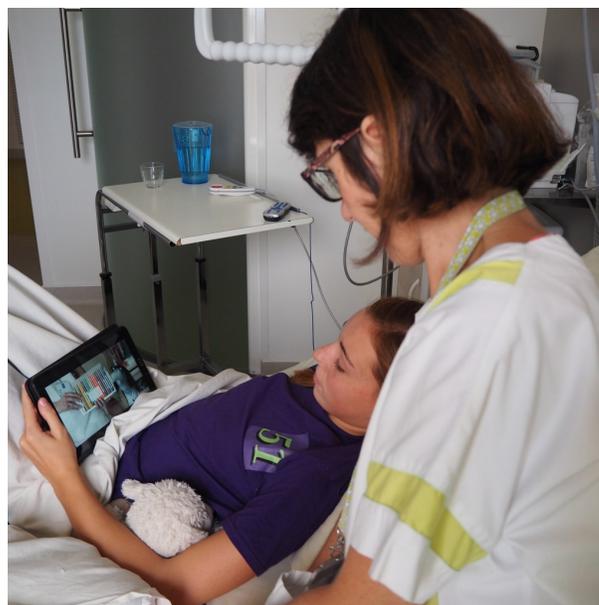
BADABOUM est une association créée il y a 15 ans par des salariés du service pédiatrique de l'hôpital d'Orléans, où 17 000 enfants sont pris en charge en moyenne chaque année. Le but de l'association est d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés qui parfois se retrouvent seuls à l'hôpital, sans leurs parents. BADABOUM intervient par le biais d'actions pédagogiques qui expliquent aux enfants les soins et les actes médicaux qui leur seront prodigués, mais également par le biais d'actions ludiques et distrayantes afin de diminuer le stress lié à l'hospitalisation.

ID2 a participé au projet de création de films de quelques minutes permettant de sensibiliser les enfants sur les actes médicaux qui leur seront apportés. Ces films sont diffusés auprès des jeunes patients au moyen de tablettes tactiles qui ont été offertes à l'association par ID2 et réparties entre différents services pédiatriques. A ce jour, la société de production Monkyshot a réalisé gracieusement 3 films sur les thèmes de la prise de sang, les poses de tractions et la ponction lombaire. Ces sujets sont présentés de manière ludique à l'aide de la marionnette « Boum Boum ».

Au-delà du don matériel, ID2 s'engage aux côtés de Badaboum en leur apportant, tout au long de l'année, le support technique nécessaire au bon fonctionnement des tablettes tactiles et plus généralement la gestion de tout problème informatique qu'ils pourraient rencontrer dans le cadre de leurs activités.

Visitez le site de l'association Badaboum :

<http://badaboum-orleans.fr/>





Le Tour Aérien Rêve de Gosses

L'association « Les chevalier du ciel » a été créée en 1996 et met chaque année en place, dans plusieurs villes de France, un projet pédagogique nommé « **Rêves de Gosses** » destiné aux enfants dits extraordinaires car en situation de handicap ou de maladie. Ils rencontrent des enfants « ordinaires » dans le cadre d'un projet commun appelé **Action Remarquable**. Ce travail collectif permet aux enfants de mieux se connaître, de s'apprécier et de ne plus s'arrêter sur les différences.

L'action remarquable se déroule en 4 étapes :

- Faire connaissance autour d'activités ludiques
- Découvrir le thème de leur action remarquable
- Créer
- Exposer le fruit de leur travail dans le village Rêves de Gosses

L'opération s'achève par un baptême de l'air offert aux enfants. En 2017, ces vols ont eu lieu du vendredi 26 mai samedi 3 juin Cette opération a permis à plus de 1 600 enfants d'effectuer leur baptême de l'air sur 9 villes étapes. ID2 a apporté son soutien financier à cette belle aventure

humaine.

La caravane comprenait 31 avions légers et un CASA (avion de transport militaire mis à disposition par l'Armée de l'Air), soit environ 120 personnes. Cette année et pour la première fois, 3 équipages handi faisaient partie de la caravane. Parmi ces équipes, l'équipage Happy Wings se composait de 2 pilotes : Anthony Contino et Kevin Matonog, et d'un responsable logistique et communication, Vincent Etévenaux qui est un collaborateur d'ID2.

Le tour de France aérien s'accompagnait également de parrains prestigieux tels que José Garcia (présent lors de l'étape de lundi à Vélizy-Villacoublay), Véronique Jannot, Tony Parker, Michel Drucker et Laurent Cabrol.

Pour découvrir les photos des étapes, vous pouvez suivre la page Facebook de Happy Wings :

www.facebook.com/HappyWing74

Le site de l'association des Chevaliers du Ciel :

www.revesdegosse.fr

Environnement

Nous avons mis en place une politique afin de mieux maîtriser notre consommation dans le but de la réduire et par conséquent de mieux respecter l'environnement. Cela passe par une sensibilisation de l'ensemble des salariés, acteurs de la chaîne de consommation mais aussi par un maintien des efforts et des résultats obtenus en 2017. Notre objectif pour 2017 était d'améliorer nos efforts en matière environnementale et achats responsables afin d'augmenter nos notations ECOVADIS obtenues l'an passé.

Nos engagements éco-responsables

GESTION DES DECHETS

Limiter la production des déchets

- S'organiser pour systématiser les impressions et photocopies en recto-verso.
- Remplacer les imprimantes individuelles par des copieurs numériques, imprimantes connectés en réseaux (réduction très importante du coût d'impression), permettant par ailleurs les impressions recto-verso, avec des boîtes individuelles.
- Adopter au niveau de chaque service, un plan de classement unique (papier et numérique sur serveur) afin d'éviter les dossiers multiples.
- Favoriser la circulation des documents plutôt que leur duplication systématique à tous les personnels concernés.
- Eviter l'impression systématique des mails et des documents en versions provisoires,
- Utiliser la fonction « aperçu » avant d'imprimer,
- Utiliser en brouillon les papiers déjà imprimés sur une face,
- Réutiliser les fournitures en état correct (chemises, boîtes-archives, ...).
- Dématérialiser les fiches de paies

Trier les déchets

S'organiser pour trier au plus près de la source :

- Prioritairement les papiers, grâce aux cartons de récupération dans les bureaux,

Nous avons fait le choix de recycler notre papier de bureau en faisant appel à CEDRE, un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail réservé aux personnes en situation de handicap et visant l'insertion ou réinsertion sociale et professionnelle). Choisir CEDRE est plus qu'une démarche écoresponsable. C'est également un engagement en faveur de l'emploi solidaire.



LES ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Coursiers

Pour les courses sur Paris et la banlieue parisienne, privilégier les coursiers à vélo. **CYCL’AIR**, une entreprise à Levallois assure à vélo les livraisons sur Paris et toute la banlieue

Fontaines à eau

Nos fontaines à eau sont raccordées sur le réseau d’eau potable .

Biens

- Définir avant tout achat les besoins réels.
- Privilégier l’achat ou l’utilisation de produits éco-labellisés
- Privilégier l’achat de produits économes en énergie (étiquette énergie) : matériel informatique plus performant, ampoules basse consommation.
- Éviter l’achat de produits contenant des solvants, des résines, à base d’éthers de glycol (peinture, colle, vernis...) ; préférer les produits et matériaux naturels : le bois éco-certifié FSC ou PEFC (gestion durable des forêts) aux plastiques,...
- Privilégier l’achat de produits solides, durables et rechargeables (stylos, marqueurs,...).
- Privilégier l’achat de produits issus du commerce équitable.
- Systématiser la réflexion, dès l’étape de l’achat, sur la prise en compte de la fin de vie des produits.
- Choisir des fournisseurs offrant un service de reprise des produits en fin de vie (marque « retour » déposée par l’ADEME).
- Comparer la location et l’achat du matériel. La location offre souvent des avantages : matériel plus performant, service entretien de qualité, gestion de fin de vie,...
- Recourir aux achats et marchés groupés (négociations groupées mais commandes séparées).

DIMINUER LES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE LIÉS AUX TRANSPORTS

- Encourager les salariés à utiliser les transports en commun.
- Faciliter la mise en place du covoiturage entre salariés du siège.
- Favoriser le transport en commun (train principalement) pour les déplacements lointains.
- Utiliser des véhicules d’entreprise consommant peu de carburant et rejetant peu de CO².
- Favoriser les téléconférences avec les clients afin d’éviter des déplacements inutiles.



GESTION DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

L'énergie

- Utiliser des appareils (écrans, imprimantes, PC...) à faible consommation en électricité (respectant les normes Energy Star 5.0),
- Utiliser des lampes à économie d'énergie,
- Privilégier l'éclairage naturel en orientant les bureaux et plans de travail à proximité des fenêtres.
- Ne pas allumer systématiquement tous les équipements électriques en entrant dans un bureau.
- Éteindre les lumières dans les bureaux, les lieux de circulation et les pièces dès lors qu'il n'y a plus personne et couper l'alimentation électrique des appareils lorsqu'ils ne sont plus en service.
- Adapter la puissance de l'éclairage au réel besoin.
- Régler les thermostats de manière à éviter de surchauffer les bureaux.
- Baisser le chauffage en quittant son bureau le soir ou avant un week-end ou des congés.
- Fermer les portes des bâtiments, des couloirs et celles des bureaux, le soir ou lors d'absences prolongées.
- Ne pas ouvrir les fenêtres sans avoir au préalable coupé son chauffage.
- En été, utiliser les stores pour limiter la pénétration du soleil et aérer en début de matinée.

L'eau

- Ne pas laisser couler l'eau et limiter le débit aux besoins réels.
- Utiliser à bon escient les chasses d'eau à double débit (3/6 l).
- Signaler les fuites d'eau.



Notre Charte achats responsables



ID2 a défini 7 principes majeurs de comportement à respecter systématiquement pour être un acheteur éco responsable :

- Eviter les articles à usage unique (favoriser les produits réutilisables ou à base de matériaux recyclés),
- Pour exemple, nous avons privilégié l'achat de stylos ID2 réalisés à base de bouteilles recyclées.
- Choisir des équipements en fonction de leur consommation en eau, en énergie, consommable (cartouches d'encre, ...),
- Vérifier systématiquement l'étiquetage environnemental des produits et en particulier les eco labels (ou NF environnement) ou pour les fournisseurs la certification ISO14001,
- Tenir compte de la distance et du moyen de transport des marchandises achetées et privilégier des fournisseurs locaux,
- Privilégier les fournisseurs issus d'une filière éthique ou du commerce équitable,
- Réduire les délais de paiement des fournisseurs,
- Sensibiliser nos partenaires et fournisseurs à adopter aussi une démarche de développement durable, que ce soit dans le respect des règles internationales du travail (OIT) et le bannissement du travail des enfants mais aussi dans la préservation de l'énergie, l'eau et les autres ressources naturelles, la réduction des déchets et la minimisation des émissions de gaz à effet de serre ainsi que celles de substances portant atteinte à l'environnement et à la santé.

Nos résultats

ID2 a maintenu sa **note ECOVADIS de 60/100 pour l'environnement**. ID2 se situe à ce jour dans **le TOP 17%** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.

ID2 a maintenu sa **note ECOVADIS de 60/100 pour les achats responsables**. ID2 se situe à ce jour dans **le TOP 7%** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.

- **100%** des batteries achetées et utilisées sont rechargeables.
- **100%** de nos imprimantes impriment par défaut en recto/verso et en noir et blanc et en impression sécurisée.
- **100%** de nos fournisseurs proposent à leur catalogue des produits disposant d'Eco labels.
- Notre papier ainsi que nos gobelets usagés sont collectés puis recyclés par la société Cèdre. En 2017, **234 Kg de papier** ont été collectés pour être recyclés
- **100%** de nos fournisseurs sont réglés à 30 jours.

Les bénéfices environnementaux liés au recyclage du papier en 2017 représentent environ :

2 Arbres sauvés, 7 020 litres d'eau économisés et 129 Kg de CO2 préservés (cf document en annexe)

Objectif	Résultat
Ecovadis 60 /100	Ecovadis 60/100 

Ethique

Notre Charte éthique des affaires

Dans sa démarche de développement durable, ID2 a défini les règles de déontologie à respecter concernant la conduite d'affaires. Elles constituent le socle de nos repères et de nos responsabilités vis-à-vis de tous les collaborateurs du groupe ainsi qu'aux représentants, mandataires, consultants et autres prestataires externes amenés à agir pour le compte du Groupe ou de ses différentes entités.

Les règles rappelées dans cette Charte, qui ne sauraient être considérées comme limitatives, devront être suivies par chaque collaborateur dans le cadre de ses activités professionnelles. Enfin, un certain nombre de ces règles résultent d'obligations juridiques et réglementaires, dont le non-respect serait susceptible d'engager la responsabilité civile, voire pénale, du ou des contrevenant(s). Chaque collaborateur du Groupe se doit d'appliquer, dans la limite de ses fonctions et de ses responsabilités, les règles énoncées ci-après.

Les principes de conduite d'affaires :

- Appliquer à tous les domaines les lois et règlements en vigueur où nous exerçons nos activités.
- Conduire nos affaires selon les plus hauts standards d'honnêteté, d'intégrité et d'équité, conformément aux principes du Global Compact.
- Respecter les règles de la libre concurrence, avec plus précisément l'interdiction de toute entente illicite entre concurrents ayant pour objet la fixation directe ou indirecte des prix.
- Etablir des relations équitables sur le long terme avec nos clients.
- Mettre nos compétences au service d'une exigence permanente d'amélioration de notre réponse aux clients pour élaborer des solutions innovantes et toujours mieux adaptées à leurs besoins.
- Offrir à nos fournisseurs, partenaires et sous-traitants des opportunités de succès, dans un cadre compétitif, ouvert et loyal, mais également dans un esprit de collaboration et de partenariat et de bénéfice réciproque.
- S'abstenir d'occuper un poste, ou une fonction, ou de détenir un intérêt financier au sein d'une organisation qui serait un concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial du Groupe ID2, dès lors que les fonctions exercées permettraient d'avoir une influence sur la relation, sauf si la prise d'intérêt est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres, et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées.



Le « Comité Éthique » :

- La Direction du Groupe ID2 est garante auprès de ses clients du respect des valeurs et de ses principes inscrits dans la Charte de Conduite d’Affaires. Elle reçoit pour cela l’assistance d’un Comité Éthique indépendant.
- Le Comité Éthique a la possibilité d’émettre des avis en vue de changer ou de modifier la Charte, notamment en fonction de l’évolution de la loi, de la réglementation ou des valeurs du Groupe (*le cas échéant, après avis des instances de représentation du personnel*).

Diffusion de la charte :

- La présente charte est remise à chaque collaborateur du Groupe et à tout nouvel embauché afin qu’il en prenne connaissance.

Pour conclure ...

ID2 a réalisé durant l’année, des actions et des projets encourageants qui viennent renforcer la démarche entreprise pour faire appliquer les 10 principes. Pour ce nouvel exercice, nous allons continuer à parfaire notre démarche RSE tout en continuant à la mesurer à l’aide de la société ECOVADIS. Notre objectif est de rester dans le top 10% des fournisseurs évalués dans notre catégorie de métier en maintenant un niveau « avancé ». Afin d’y parvenir, de nouvelles actions seront posées, notamment en matière d’amélioration de la gestion de l’environnement.

Dans le cadre de la loi Sapin II, nous mettons cette année en place notre dispositif de lanceur d’alerte en collaboration avec la société Whistle B.

Annexe 1 : Rapport annuel Ecovadis



ID2 SA
France

71 / 100

avril 2018

Répartition des scores



ID2 SA comparé à l'ensemble de tous les fournisseurs évalués par EcoVadis.

Moyenne: 42.4 ID2 SA: 71

Scores par thème

Thème	Score	Évolution	Pondération
Environnement	60	→	2
Social	80	↗	4
Ethique des Affaires	70	→	1
Achats Responsables	60	→	1

- ✓ **Environnement:** ID2 SA se situe dans le **TOP 17 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Social:** ID2 SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Ethique des Affaires:** ID2 SA se situe dans le **TOP 5 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Achats Responsables :** ID2 SA se situe dans le **TOP 7 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Global:** ID2 SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Computer programming, consultancy and related activities.
- ✓ **Global:** ID2 SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.



Annexe 2 : Rapport de recyclage Cèdre 2017

Bénéfices environnementaux

Année 2017

Année cible :

2017

Type d'état :

Detail Cumul : 1 site(s)

Export XL

Votre impact environnemental

Vous retrouvez ci dessous un calcul d'équivalence de bénéfices environnementaux. Ces calculs s'appuient sur des équivalences couramment admises. Ainsi, pour chaque tonne de papier recyclé, voici les économies réalisées :

- 17 arbres
- 30000 litres d'eau
- 550 kilos de CO2
- 4000 kw/h

Recapitulatif | Bénéfices environnementaux | 2017

Période	Poids (kg)	Poids (Tonnes)	Arbres sauvés	Litres d'eau économisés	CO2 préservé (kg)	KWH
Janvier	54	0,054	1	1 620	30	216
Février	20	0,020	0	600	11	80
Mars	20	0,020	0	600	11	80
Avril	26	0,026	0	780	14	104
Mai	22	0,022	0	660	12	88
Juin	14	0,014	0	420	8	56
Juillet	16	0,016	0	480	9	64
Aout	34	0,034	1	1 020	19	136
Septembre	6	0,006	0	180	3	24
Octobre	18	0,018	0	540	10	72
Novembre	0	0,000	0	0	0	0
Décembre	8	0,008	0	240	4	32
TOTAUX	234	0	2	7 020	129	936



Votre contact

Pour toute question relative à la RSE chez ID2,
Nous vous invitons à contacter Sabine RANGUIN

85 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret
Tel : 01 41 05 17 16
sabine.ranguin@id-2.fr